

## ACTIVITÉ 12



# S'engager dans sa communauté

### DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ<sup>20</sup>

Il existe plusieurs activités qui favorisent le développement d'habiletés et d'attitudes. Dans les cours comme dans les activités parascolaires, on peut favoriser la participation civique ou l'engagement des élèves dans des actions contre la discrimination, le racisme, le sexisme, l'inégalité, et à l'inverse, dans des actions pour favoriser l'égalité, la paix, la démocratie, le respect des droits.

### OBJECTIFS VISÉS

Connaissances	Habiletés	Attitudes
<ul style="list-style-type: none"><li>• Citoyennetés : sociale, politique, juridique, mondiale</li><li>• Identité et appartenances sociale, ethnoculturelle, nationale, supranationale</li><li>• Société civile, organisations non gouvernementales</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Développer son implication et sa participation sociale</li><li>• Se responsabiliser face aux grands enjeux locaux et internationaux</li><li>• Développer sa capacité de débattre des enjeux sociaux</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Participer activement à des actions civiles et politiques</li><li>• S'engager socialement</li></ul>

### DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

Dans le cadre d'un travail scolaire ou parascolaire, les élèves peuvent :

- Participer à des réunions, des assemblées mensuelles ou annuelles d'un organisme ou d'une association qui défend ou fait la promotion des droits, par exemple Amnistie internationale, Équiterre, etc.
- Travailler en collaboration avec leur association étudiante ou leur comité interculturel ou international pour organiser des activités dans le cadre d'une journée ou d'une semaine thématique visant la promotion des droits, par exemple, lors de la *Semaine d'actions contre le racisme* ou durant le *Mois de l'histoire des Noirs*
- Écrire un article dans le journal étudiant ou journal de quartier sur une problématique sociopolitique, sur un événement d'actualité, etc.
- Produire une feuille volante, par exemple pour expliquer l'intérêt, le pourquoi et le comment d'une journée pour l'élimination de la discrimination raciale, ethnique, religieuse
- En collaboration avec les services d'animation étudiants, organiser une exposition, installer des présentoirs ou des affiches dans les corridors du cégep ou au café étudiant

sur un thème relié à la bonne gestion des relations interculturelles, à la promotion de la démocratie

- Organiser un débat pour ses collègues et inviter un conférencier
- Organiser une semaine de cinéma présentant des films sur la discrimination et sur les droits, suivi d'un débat
- Rédiger une charte des élèves, respectueuse de la diversité ethnoculturelle
- Organiser une marche dans le quartier ou dans le cégep, ou encore organiser une journée de sensibilisation sur un thème particulier
- À la bibliothèque ou à la cafétéria, ou encore sur le site internet du cégep ou dans l'agenda des étudiants, diffuser des informations mettant en relief des événements relatifs aux droits humains
- Faire imprimer des signets sur lesquels seront inscrits des commentaires, des extraits de chansons, de poèmes ou d'articles se rapportant aux droits et libertés
- Organiser une exposition des ouvrages et revues sur divers thèmes concernant les droits humains
- Inciter les élèves en arts plastiques, par exemple, à décorer les murs des lieux publics ou privés de fresques prenant pour thèmes privilégiés par les droits et libertés
- Organiser une rencontre de représentants de divers groupes religieux et non confessionnels de votre communauté pour examiner comment chacun enseigne la tolérance. Comment enseigne-t-on la tolérance dans les différentes religions du monde, y compris celles des peuples autochtones? Toutes les religions étant plus ou moins fondées sur des valeurs d'amour et de justice, aucune ne saurait être invoquée pour justifier la violence ou la guerre. Le dialogue et la discussion entre les représentants des diverses religions sont une tradition séculaire qui n'a en rien perdu sa valeur.
- Faire connaître, par des rencontres, des tables rondes, des expositions, les organisations non gouvernementales (ONG) et les associations qui font la défense et la promotion des droits humains, par exemple Amnistie internationale, la Ligue des droits et libertés, la Croix-Rouge
- Profiter d'une Journée de solidarité avec les malades pour aborder les droits liés à la santé et promouvoir des mesures visant à incorporer à la formation professionnelle des cours concernant les rapports entre les droits humains et la déontologie médicale

---

<sup>20</sup> Activité inspirée de LOSLIER, Sylvie, et Nicole POTHIER. *Droits et libertés, à visage découvert au Québec et au Canada*, Montréal, Chenelière, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, Service interculturel collégial, 2002.